



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 – IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR	AQUA BARNACLE
CODE PRODUIT	8271, 8272, 8273, 8275
USAGE RECOMMANDÉ	Nettoyant pour algues et crustacés.
RESTRICTION UTILISATION	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
FOURNISSEUR / FABRICANT	AUTO-CHEM INC 33 de Lyon Repentigny, QC J5Z 4Z3 450-654-9292 www.autochem.com
TELEPHONE URGENGE	CANUTEC 1-613-996-6666 (24 heures)

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION	<p>Matières corrosives pour les métaux 1 Toxicité aiguë, orale 4 Corrosion cutanée 1 Lésions oculaires graves 1 Toxicité aiguë, inhalation 3 Toxicité pour certain organes cibles, exposition unique; Irritation des voies respiratoires 3 Toxicité pour certains organes cibles, expositions répétées 1 Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu 2 Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme 2</p>	
ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE		
MENTIONS AVERTISSEMENT	DANGER	
MENTIONS DANGER	<p>H290 H302 H314 H318 H331 H335 H372 H401 H411</p>	<p>Peut être corrosif pour les métaux. Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions aux yeux. Provoque de graves lésions des yeux. Toxique par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>

CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION	P234 P260 P264 P270 P280 P271 P273	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux / du visage. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet à l'environnement.
CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE	P301+P312 P301+P330+P331 P303+P361+P353 P363 P304+P340 P310 P321 P305+P351+P338 P308+P313 P314 P390	EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin. Traitement spécifique : voir section 4 – PREMIERS SOINS. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvées ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin. Demander un avis médical / Consulter un médecin en cas de malaise. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE	P405 P403+P233 P406	Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion / avec doublure intérieure.
CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.
AUTRES DANGERS	Sans objet	

3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S	CONCENTRATION
Acide chlorhydrique	7647-01-0	7 - 13 *
Difluorure d'ammonium	1341-49-7	3 – 7 *

Alcool éthyloxy C9-C11	68439-46-3	1 – 5 *
------------------------	------------	---------

* DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

4 – PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	Inhalation, cutanée, oculaire, orale
--------------------	--------------------------------------

INHALATION	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Du gluconate de calcium à 2.5% dans une solution alcaline normale peut être donné avec un nébuliseur à oxygène. La victime devrait être gardée en observation pendant au moins 24 heures.
CUTANÉE	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Utiliser un gel de gluconate de sodium à 2.5% et le faire pénétrer par un massage continu dans la zone de la brûlure jusqu'à ce que la douleur disparaisse.
OCULAIRE	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Recevoir immédiatement un soin médical qualifié, de préférence un spécialiste de l'œil. Irriguer avec du gluconate de calcium à 1% dans une solution saline normale pendant 1 à 2 heures pour éviter ou réduire les lésions de la cornée.
ORALE	NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Plusieurs verres de lait ou plusieurs cuillerées de lait de magnésie peuvent être administrés pour leur effet calmant. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
NOTE MÉDECIN	Traitement spécifique : Brûlures de grandes surfaces de peau (> 150 cm ²), en cas d'exposition par une ingestion ou par une inhalation importante, de graves effets généraux peuvent avoir lieu. Surveiller et prendre des mesures pour une hypocalcémie, des arythmies cardiaques, un hypomagnésémie et une hyperkaliémie Une dialyse rénale peut être indiquée. Des contacts plus graves avec la peau peuvent nécessiter le recours au gluconate de calcium administré de façon sous cutanée, sauf dans la région des doigts - à moins que le médecin n'ait l'expérience de cette méthode - en raison du risque de lésion tissulaire engendré par l'augmentation de la pression. Traiter comme une pneumonie chimique.

5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS	Utiliser tous moyens d'extinction convenant aux matières environnantes. Si l'eau est utilisée, ce doit être en très grande quantité sous forme pulvérisée, le contact du produit avec l'eau dégagant de la chaleur et les solutions de ce produit étant corrosives.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS	Ne pas disperser le matériel avec un jet d'eau direct.
DANGERS SPÉCIFIQUES	Oxydes de carbone, acide fluorhydrique, composés de chlore,

	fumée acre.
ÉQUIPEMENT PROTECTION	Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil de respiratoire autonome approuvé NIOSH.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES	L'acide réagit avec l'eau et peut éclabousser le personnel. Ne pas laisser les eaux d'écoulement atteindre les égouts, fossés ou cours d'eau.

6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PROTECTION PERSONNELLE	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT/ NETTOYAGE	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION	Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
STOCKAGE	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles. Garder les contenants fermés.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts, agents réducteurs forts, alcalins, contact prolongé avec certains métaux.

8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENT	C.A.S.	SOURCE	VALEUR
Acide chlorhydrique	7647-01-0	ACGIH NIOSH NIOSH OSHA CSST	VEMP 2 ppm VP 5 ppm, 7 mg/m ³ DIVS 50 ppm VP 5 ppm, 7 mg/m ³ VP 5 ppm, 7.5 mg/m ³
Difluorure d'ammonium	1341-49-7	CSST OSHA ACGIH NIOSH NIOSH	VEMP 2.5 mg/m ³ VEMP 2.5 mg/m ³ VEMP 2.5 mg/m ³ VEMP 2.5 mg/m ³ DIVS 500 mg/m ³
Alcool éthoxylé C9-C11	68439-46-3		Aucune limite établie.

MÉCANISMES	Assurer une ventilation générale et/ou par aspiration à la source pour maintenir les
------------	--

TECHNIQUES	concentrations au-dessous des normes d'exposition.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Maintenir les conditions atmosphériques sous les limites d'exposition. Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues ou lors d'un déversement.
VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.
PROTECTOIN OCULARE	Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Porter un élément facial s'il y a risque d'éclaboussures.
RECOMMANDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE	Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE	Liquide vert, transparent.
ODEUR	Aigre.
SEUIL OLFACTIF	Non disponible.
pH	1.90
POINT DE FUSION/CONGÉLATION	0°C
POINT INITIAL D'ÉBULLITION	100°C
POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée)	Ne s'applique pas.
TAUX ÉVAPORATION	Non disponible.
INFLAMMABILITÉ	Ininflammable.
LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	Ne s'applique pas.
LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	Ne s'applique pas.
TENSION DE VAPEUR	Non disponible.
DENSITÉ DE VAPEUR (air=1)	Non disponible.
DENSITÉ RELATIVE	1.05
SOLUBILITÉ (eau)	Soluble.
COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible.
TEMPÉRATURE AUTO-INFLAMMATION	Non disponible.
TEMPÉRATURE DÉCOMPOSITION	Non disponible.
COV	0 g/L (0 Kg/Kg)
VISCOSITÉ	< 50 cps.

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Stable lors de l'utilisation recommandée.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune polymérisation.
CONDITIONS À ÉVITER	Matériaux incompatibles, gel.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts, agents réducteurs forts, alcalins, contact prolongé avec certains métaux.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Oxydes de carbone, acide fluorhydrique, composés chlorés.
INFORMATION ADDITIONNELLE	Aucune.

11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS			
INHALATION	Peut irriter le nez, la gorge et le système respiratoire. L'apparition des symptômes peut être retardée de plusieurs heures. Une exposition sévère peut causer des brûlures du nez et de la gorge, une inflammation des poumons et un œdème pulmonaire. D'autres effets toxiques sévères peuvent apparaître, incluant l'hypocalcémie, qui doit être traitée immédiatement.		
CUTANÉ	Le liquide et les vapeurs peuvent causer des brûlures qui ne peuvent pas être immédiatement douloureuses ou visibles. Le produit peut pénétrer la peau et attaquer les tissus et les os. Les brûlures sur une grande surface (25 pouces carrés) peuvent causer une hypocalcémie et d'autres effets toxiques pouvant causer la mort. Peut causer des brûlures lors de contacts prolongés.		
OCULAIRE	Le liquide et la vapeur peuvent causer une irritation ou des brûlures à la cornée.		
ORALE	L'ingestion peut causer des brûlures sévères de la bouche, de la gorge et de l'estomac et peut être fatal si avalé. L'ingestion peut causer de l'hypocalcémie et un empoisonnement systémique est possible si un traitement médical n'est pas appliqué dans les plus brefs délais.		
EFFETS CHRONIQUES			
INHALATION	Irritation des voies respiratoires.		
CUTANÉ	Contact avec solution diluée peut causer des brûlures. Le contact prolongé peut causer une fluorose des dents ou des os.		
OCULAIRE	Irritation des yeux.		
ORALE	Aucune donnée.		
INFORMATION ADDITIONNELLE			
EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC)	Acide chlorhydrique	7647-01-0	Groupe 3 : Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme.
EFFETS MUTAGÈNES	Aucune donnée.		
EFFETS TERATOGENES	Aucune donnée.		
EFFETS REPRODUCTION	Aucune donnée.		
EFFETS SENSIBILISATION	Aucune donnée.		
ORGANES CIBLES	Yeux, peau, système respiratoire, os.		
MALADIES AGRAVÉES	Aucune donnée.		
SUBSTANCES SYNERGIQUES	Aucune donnée.		

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S.	DL50 ORAL mg/kg	DL50 CUTANÉ mg/kg	CL50 INHALATION
Acide chlorhydrique	7647-01-0	900, lapin	Aucune donnée.	1038 mg/m ³ , 4h, rat
Difluorure d'ammonium	1341-49-7	130, rat	Aucune donnée.	Aucune donnée.
Alcool éthoxylé C9-C11	68439-46-3	2000 – 3340, rat	>2000, lapin	Aucune donnée.

12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Difluorure d'ammonium	1341-49-7
CL50 364 mg/L	Pimephales promelas

Alcool éthoxylé C9-C11	68439-46-3
CL50 0.29 – 72 mg/L, 48h	Daphnia magna
CL50 0.7 – 12.3 mg/L, 96h	Lepomis macrochirus
CL50 0.48 – 13 mg/L, 96h	Pimephales promelas
CL50 0.9 – 2.7 mg/L, 96h	Oncorhynchus mykiss
CL50 1.8 – 4.5 mg/L, 96h	Leuciscus idus
CE50 0.9 – 39 mg/L, 96h	Algues
NOEC 1 – 4 mg/L, 7 jours	Daphnia magna
NOEC 0.4 – 4 mg/L, 7 jours	Lepomis macrochirus

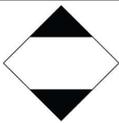
PERSISTANCE ET BIODÉGRADATION	Non disponible.
POTENTIEL BIOACCUMULATION	Non disponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Non disponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS	Non disponible.
AUTRE INFORMATION	Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
EMBALLAGE CONTAMINÉ	Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA)				
NUMÉRO	APPELATION RÉGLEMENTAIRE	CLASSE	GROUPE	PLACARD

ONU			EMBALLAGE	
2922	LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE N.S.A. (Acide chlorhydrique, difluorure d'ammonium)	8 (6.1)	II	 
QUANTITÉ LIMITÉE : 1L				

POLLUANT MARIN	Non.
REMARQUE	Éviter le gel et matériaux incompatibles.

15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CANADA	
LCPE	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont exempts.
ÉTATS-UNIS	
TSCA	Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16 – AUTRES INFORMATIONS

VERSION	2.0
DATE	24 avril 2018
PRÉPARÉE PAR	AUTO-CHEM INC.
ABBREVIATIONS	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CIRC	Centre International pour la Recherche sur le Cancer
CL / LC	Concentration létale / Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
CE / EC	Concentration efficace / Effective concentration
IARC	International Agency for Research on Cancer
LCPE	Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
LES/NDSL	Liste extérieure des substances / Non domestic substances list
LIS/DSL	Liste intérieure des substances / Domestic substances list
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
STOT	Specific target organ toxicity

TCOC TLV TSCA TWA USEPA VECD VEMP WHMIS	Toxicité pour certains organes cibles Threshold Limit Value Toxic Substances Control Act Time Weighted Average United States Environmental Protection Agency Valeur exposition courte durée Valeur exposition moyenne pondérée Workplace Hazardous Materials Information System
AVIS AU LECTEUR	Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.